Sommaires de revues

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **15 (1942)**

Heft 10-11

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

1102 Jeune **technicien** ou **dessinateur en bâtiment** pour plans d'exécution et travaux de concours. Entrée immédiate. Engagement jusqu'à la fin de l'année, en attendant. Eventuellement, de plus longue durée. Bureau d'architecte de Berne.

1112 **Architecte** diplômé, habile dessinateur, pour travail de bureau exclusivement. Entrée au plus tôt. Engagement de longue durée. Bureau d'architecte de Suisse orientale.

1124 **Dessinateur en bâtiment,** éventuellement **technicien,** ayant si possible quelque pratique en bâtiments industriels, pour travail de bureau et surveillance de chantier. Entrée immédiate. Engagement provisoire. Suisse orientale.

1126. **Architecte d'intérieurs,** capable et indépendant, en qualité de collaborateur avec apport, cherché par maison de décoration de Suisse centrale

1152 Jeune **technicien** ou **dessinateur en bâtiment** pour l'élaboration de plans et détails d'exécution. Entrée au plus tôt. Engagement d'une durée de quelques mois. Bureau d'architecte de Zurich.

1162 **Architecte** ou **technicien en bâtiment,** habile dessinateur disposant d'une assez longue expérience, surtout pour l'élaboration des plans et détails d'exécution. Entrée immédiate. Occupation d'une durée d'environ trois mois. Bureau d'architecte de Zurich.

1168 Jeune **technicien-architecte,** éventuellement **dessinateur,** ayant une certaine pratique en fait de devis. Entrée immédiate. Engagement d'une durée de deux mois en attendant, éventuellement de plus longue durée.

1176 **Dessinateur en bâtiment** qualifié, indépendant dans l'exécution des plans d'exécution sur échelle 1 : 50, pour maison d'habitation (à plusieurs familles) et maisons familiales. Entrée immédiate. Engagement d'une durée de trois à quatre mois. Bureau d'architecte de Suisse orientale.

1172 **Ingénieur** diplômé ou **technicien** diplômé, de préférence de la branche travaux publics. Conditions : Officier de l'armée suisse, quelques années d'expérience pratique et des aptitudes administratives, possession de la langue allemande. Age : si possible pas au-dessus de trente ans. Entrée à convenir. Travaux d'ordre militaire, avec engagement civil. Eventuellement poste de fonctionnaire dans la suite.

1178. Jeune **technicien en bâtiment,** éventuellement **dessinateur en bâtiment,** si possible avec pratique de bureau et de chantier. Engagement provisoire d'une durée d'environ un mois. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

1202 Jeune **technicien en bâtiment** indépendant et **dessinateur en bâtiment,** les deux avec pratique de bureau et de chantier. Entrée immédiate. Engagement de plus longue durée. Bureau d'architecte de Suisse orientale.

1204 **Technicien en bâtiment** ou **dessinateur en bâtiment,** surtout pour travail de bureau, de préférence candidat ayant quelques expériences pratiques en colonies d'habitation. Entrée immédiate. Place stable en cas de convenance. Bureau d'architecte de Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros : de 1942 : 306, 612, 616, 658, 704, 800, 812, 858, 862, 880, 886, 904, 914, 916, 918, 922, 924, 926.

Sommaires de revues

Das Werk. Mühlebachstrasse, Zürich.

Numéro 9 (septembre 1942).

Le Lion de Lucerne et le nouvel aménagement de ses abords. — Constructions hôtelières et histoire des styles hôteliers. — Joseph Zemp. — Concours de sculpture à Zurich.

Vie, Art et Cité. Lausanne, rue Centrale.

Numéro 4, 1942.

Genève a la croisée des chemins. — L'utilisation du fer par l'ingénieur. — La construction métallique en France. — Le fer forgé. — La construction de bois. — Navigation à voile. — Sculpture sur bois ancienne et moderne. — Chroniques, etc.

Bulletin technique de la Suisse romande. 6, rue Haldimand Lausanne.

Numéro 21 (17 octobre 1942).

La mise en exploitation des trolleybus de la Compagnie genevoise des tramways électriques. — L'aménagement futur de la Riponne à Lausanne.

Numéro 22 (31 octobre 1942).

La technique de l'élaboration d'un plan directeur d'extension. — Le plan d'extension cantonal vaudois. — Congrès des urbanistes suisses à Neuchâtel.

Techniques et Architecture. 19, rue de Prony, Paris.

4, rue Sornin, Vichy. Dépositaire pour la Suisse : Librairie F. Rouge & Cie, 6, rue Haldimand, Lausanne.

Escaliers : Exemples, technique, détails.

U.S.A.L. SECTION ROMANDE DE L'UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

Président : Frédéric Gilliard, architecte, 28, r. de Bourg, Lausanne.
Vice-présid. : Arthur Freymond.
Secrétaire : J. Balmas, 32, chemin des Fleurettes, Lausanne.
Trésorier : F. Ribi, 26, chemin du Mont-Tendre, Lausanne.
Autres membres du comité : R. Chapallaz, A. Hœchel, M. Weiss, M. Jaton, C. Burklin, A. Jaquet, M. Lateltin.

22me assemblée générale du 27 juin 1942

Salle du Café de la Terrasse, Châtelaine-Genève.

Ouvrant la séance à 11 h. 45, M. **Gilliard,** président, salue la présence des délégués et spécialement de M. le conseiller d'Etat Anken, chef du Département de l'agriculture du canton de Genève.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. Gilliard donne connaissance à l'assemblée de la requête présentée au Conseil fédéral au sujet de la Clause du besoin et des intérêts hypothécaires. Il donne ensuite lecture du rapport annuel que nos lecteurs trouveront plus loin.

Puis M. Ribi donne connaissance du rapport de caisse que nous publions également dans ce numéro.

L'assemblée donne ensuite décharge au comité et aux vérificateurs de comptes pour leur gestion. MM. Hueclin et Giorgis sont nommés vérificateurs des comptes pour 1943 ; un suppléant sera nommé par la Coopérative d'habitation.

L'avenir de l'Usal intégrée dans l'effort général.

Notre société est représentée par M. Gilliard dans une Commission fédérale chargée de déterminer et d'étudier le **problème du logement et de sa normalisation.**

M. Bernoulli, de Bâle, étudie un type de maison qui sera présenté au Conseil fédéral. Celui-ci allouera alors, selon la clause du besoin, des subventions à fonds perdus.

M. Hœchel représente l'USAL dans une seconde Commission fédérale pour la **normalisation des matériaux de construction** et l'établissement de certaines règles de construction.

L'USAL doit des maintenant envisager la création d'occasions de travail en étudiant un plan d'assainissement de nos villes romandes, spécialement des immeubles anciens ou des trop grands appartements abandonnés de plus en plus.

Les questions du dégrèvement hypothécaire, de l'aide des communes, du financement des travaux, du choix des matériaux, devront trouver une solution.

Après un dîner en commun, les membres de l'USAL sont emmenés par un autocar au **Coin de Terre,** à Châtelaine et à Versoix. Nous avons alors l'occasion d'admirer l'œuvre accomplie, sous la direction de MM. le Dr de Senarclens et Jaquet, chevilles ouvrières de cette belle réalisation. Soulignons que l'Association du Coin de terre est déjà à son soixante-troisième immeuble. Les habitants de ces villas disent tout le bonheur qu'ils ont à vivre dans leur propre maison. Cette visite enchante tous les membres qui forment le vœu que l'idée sera reprise dans d'autres villes de la Suisse romande, pour le bien de beaucoup.

J. BALMAS.